

Flash FFAM - N° 51 – 15 Novembre 2005

FFAM - Secrétariat : 170 rue du Village - CERVONNEX – 74160 St JULIEN EN GENEVOIS
Tel/fax: 04 50 35 76 65 - Courriel : ffam@moulinsdefrance.org. Site : www.moulinsdefrance.org
Publication périodique de la FFAM destinée à l'information des associations adhérentes
et aux membres de la Section des Membres Individuels.

Congrès 2006 de la FFAM : 5, 6 et 7 mai 2006, en Alsace

« Nous avons le plaisir de convier tous les membres des associations adhérentes à la FFAM, à la découverte de l'Alsace, berceau de l'Humanisme rhénan.

Cette terre, naguère fortement jalonnée et convoitée par les peuples de l'est a su tirer profit des invasions et garder son caractère authentique et entier, grâce aux valeurs traditionnelles : amour du travail bien fait, dynamisme, tolérance et hospitalité.

Nous profiterons de ces quelques jours pour vous faire découvrir nos spécialités régionales (vin et gastronomie) tout en vous faisant partager notre passion pour les moulins, en particulier ceux de la rivière « Mossig » dont l'association soufflera ses 10 bougies en 2006. Depuis quelques années déjà, nous avons étendu notre périmètre en nous intéressant à l'ensemble des moulins du Bas-Rhin, et nous vous ferons voyager au coeur de plusieurs vallées tout au long de ce séjour.

Paul-André MARCHE, Président des Amis des Moulins du Bas-Rhin »

Programme non contractuel :

vendredi 5 mai : accueil à partir de 14 h,

visite moulin d'Hurtigheim, manufacture d'armes du Klingenthal (haute-vallée de l'Ehn)

samedi 6 mai : journée touristique en cars, visite de plusieurs moulins, groupes en alternance

dimanche 7 mai : matin Assemblée Générale

exposition des associations régionales, vente de livres, documentation, etc.

visites touristiques pour les accompagnateurs en option

Prolongation possible le lundi 8 mai férié

Séjour à l'hôtel Les Vosges (***) à 67530 Klingenthal
près d'Obernai, au pied du Mont Saint Odile.

Le programme détaillé de ce séjour en Alsace vous sera présenté début 2006.

Inscriptions dès maintenant et jusqu'au 15 mars 2006

Prévoir entre 240 et 300 euros par personne selon options (prix non contractuels)

Pour plus d'informations, pour recevoir un dossier d'inscription,

laissez vos coordonnées au 06 08 98 57 19 ou 03 88 50 50 28 ou paul-andre.marche@wanadoo.fr

secrétariat FFAM : ffam@moulinsdefrance.org ou 06 61 53 48 55

bulletins disponibles sur le site FFAM www.moulinsdefrance.org et moulinsdefrance.free.fr

**Réservez vos dates dès maintenant. Venez nombreux !
Attention nombre de places limité, inscrivez-vous rapidement !**

Éditorial

La FFAM est en cours de restructuration de son secrétariat. Elle déménage de la rue Villiot, ses archives quittent la capitale pour s'installer dans un moulin dans de l'Eure. Notez bien les nouvelles coordonnées qui vous sont précisées dans ce Flash. Notez bien aussi les dates du Congrès 2006 en Alsace. Nous espérons nous y retrouver nombreux !

Annie Bouchard

Le mot du rédacteur

En ce mois de novembre, mois du souvenir, nous avons une pensée attristée et émue pour nos amis disparus. Citons quelques noms parmi d'autres : Georges Henri RIVIERE, Conseiller permanent des musées européens à l'UNESCO, qui a joué un si grand rôle dans la création de l'AFAM puis de la FFAM, Henri ENGUEHARD et Lucie CAILLÉ, membres fondateurs des Amis des Moulins d'Anjou, Missie de PAHLEN, Présidente Fondatrice de l'ARAM Beauce, et Pierre LANNE, ancien Président de cette même association, Charles DENISET, Maurice CHASSAIN, Charles Homualk de Lille de l'ASMB, Jean-Luc BUREL, Président fondateur de l'ARAM Auvergne, et celui qui nous a quitté récemment et le plus titré d'entre eux, André GAUCHERON, Fondateur de l'Association du Moulin d'Ymonville et de l'ARAM Beauce, Fondateur de l'ARAM Provence et membre fondateur de l'ARAM Quercy, membre éminent de la TIMS, représentant la France pendant de nombreuses années.

D'aucuns diront que, de leur temps, les choses étaient plus faciles. Sur certains points peut-être, mais c'est à voir ! Ils ont été considérés au mieux comme de « doux rêveurs », au pire comme des fous. Ils se sont battus pour faire reconnaître les moulins comme patrimoine majeur ; ils se sont battus aussi pour trouver des adhérents et de l'argent. Ils ont à leur actif un grand nombre de restaurations majeures et authentiques. Je sais que l'expérience des anciens a bien du mal à se transmettre à leurs successeurs. Je ne doute pas que nous saurons nous inspirer de leur exemple et que nous ferons aussi bien qu'eux et même mieux.

Bernard SAULDUBOIS

Nouvelles de la FFAM

Communication : Lors du dernier CA, pour faciliter la communication, il a été souhaité la création de nouvelles adresses, véritables « boîtes à courriers automatiques ». Chacune d'elle renvoie le courrier aux adresses personnelles de chacun. Grâce à Xavier HUOT, notre Webmaster, nous disposons donc aujourd'hui d'adresses qui sont prêtes à fonctionner. **Il est souhaitable que les personnes désirant s'adresser à la FFAM par mail, le fassent désormais par le seul biais de ces adresses :**

ffam@moulinsdefrance.org : pour tout, pour tous...

direction@moulinsdefrance.org : pour s'adresser à l'équipe de "direction"

secretaire@moulinsdefrance.org : pour les questions concernant le Secrétariat

tresorier@moulinsdefrance.org : pour les questions "financières"

ca-ffam@moulinsdefrance.org : pour s'adresser aux membres du CA ayant Internet

N'utilisez les mails personnels qu'en cas de nécessité.

Par ailleurs, notez bien le changement d'adresse du secrétariat pour le courrier (voir en-tête).

Moulins de France 2006 : Nous vous avons proposé récemment une maquette de bulletin d'adhésion incluant l'abonnement à Moulins de France. Il nous est apparu judicieux, notamment pour des raisons de trésorerie, que nos adhérents n'aient qu'un chèque à rédiger... Si vous ne l'avez pas reçu, réclamez-le ! (mail de préférence) Un certain nombre de renseignements étant nécessaires, nous avons essayé de trouver la présentation la plus claire et la plus complète possible. De plus amples informations se trouvent dans le Mémoire joint au bulletin. Il n'est bien sûr pas question d'imposer cette maquette et nous comptons sur vous pour nous faire part de vos suggestions dans le but de trouver un bulletin qui convienne à tous !

Nous vous rappelons que le tarif est porté à 14,50 € / 2006 - tarif préférentiel membres FFAM. Ne l'oubliez pas lors de votre appel à cotisations-abonnements. L'idéal : adoptez le bulletin-type !!

Médaille Saint-Martin : Réservez vos médailles de Saint Martin ! Description, offre détaillée, et bon de souscription dans Moulins de France n° 64 d'octobre 2005 p. 2 et 3, et sur www.moulinsdefrance.free.fr

Nouvelles des associations.

ARAM Basse-Normandie : une intéressante action pour valoriser les moulins par l'électricité

Une rencontre a eu lieu le 22 juillet au Moulin de Beaumesnil avec Monsieur Delabie, directeur de l'agence régionale de Caen de l'ADEME. Cette visite officielle a permis de dégager les grandes lignes d'une collaboration, et M. Delabie a montré un vif intérêt à promouvoir à grande échelle le concept de pico centrales adapté aux moulins possédant une roue hydraulique, ou une petite turbine en état de fonctionnement (ou éventuellement une chute d'eau aménagée). Dans cette perspective, il serait judicieux d'informer les industriels régionaux de ces potentialités pour développer - en série - un système à trois éléments : un producteur d'énergie monobloc, une transmission avec multiplicateur, une sortie de génératrice constituée d'un boîtier de distribution rustique et adaptable pour un usage chauffage et : ou éclairage.

Contact : Maurice NOVÉ, Moulin de Beaumesnil et ARAM Basse-Normandie

Nouvelles des Moulins

Moulin à vent de l'Épinay, à la Chapelle-Saint-Florent (Anjou)

Ses ailes tournent depuis 1989. Ce sont des ailes à planches système Berton comme celles de la plupart des moulins de la région. Elles vont être changées prochainement après 16 ans de bons et loyaux services.

Publications nouvelles

A LIRE ABSOLUMENT : LA VIE APRES LE PÉTROLE, Jean-Luc Wingert

Tout le monde sait que le pétrole n'est pas inépuisable. Mais qui sait que le pic des capacités d'extraction devrait survenir en 2010 ? La fin des fins du pétrole devrait intervenir en 2150. Entre ses deux dates toutes les données de l'économie mondiale devraient être bouleversées. Ce livre fait un diagnostic inquiétant sur les réserves et les découvertes (moins importantes que le disent les pétroliers), les énergies de substitution (plus problématiques que le disent certains scientifiques). La justification éclatante de notre action en faveur de l'énergie renouvelable. Livre passionnant et inquiétant !

Des moulins et des hommes 1608 – 1700 (Québec) Michel Langlois

Dans cet ouvrage, les 150 premières pages sont consacrées aux généralités sur les moulins et à un inventaire des moulins du Québec classés par région (Québec, Trois-Rivières, Montréal et par sites (Ile d'Orléans, moulins des fiefs et seigneuries, etc....). Les 140 dernières traitent des meuniers, leur métier, les meuniers ayant exercé en Nouvelle-France, les meuniers et leurs lieux de pratique, les lieux d'origine des meuniers.

Le livre est illustré d'images que nous connaissons bien, les dessins d'Orsatelli et de Kirsh et en couverture, le dessin de l'affiche Journée des Moulins de Pascale Charrue du CFT des Gobelins.

Volume broché 20 x 25, 287 pages. 2^e trimestre 2005. Éd S / MARQUIS Membre du Groupe Scabrini. Québec (Canada)

Dictionnaire des toponymes de France, par le CDIP (cd-rom)

Ce dictionnaire contient plus de 1,6 million noms de lieux. Il s'appuie sur la base de données de l'IGN la plus complète, celle de la carte de France au 1:25 000.

Un puissant moteur de recherche permet l'interrogation de cette base de données sur une partie quelconque d'un nom, sur toute la France ou sur un secteur limité (région, département, commune, autour d'une commune). Une représentation cartographique jusqu'au niveau des communes permet de visualiser, d'éditer, de transmettre, les résultats des recherches. Le logiciel inclus sur le cd-rom du Dictionnaire permet d'interfacer les cd-roms de la Carte de Cassini si on les possède (édition CDIP).

L'identification d'un lieu étant faite grâce au moteur de recherche du Dictionnaire, un simple clic de souris permet l'affichage de la carte de Cassini, zoomée et centrée sur le lieu recherché.

Une présentation illustrée du "Dictionnaire des Toponymes de France", est disponible sur le site Internet : <http://www.cdip.com/toponymes-france/noms-lieux-france.htm>

L'Académie des Sciences Morales et Politiques a attribué le prix Gustave Chaix d'Est Ange à ce cd-rom.

Partenaires et fournisseurs

Sauvegarde de la Loire angevine : éditorial du n° 39 – Oct 2005, Utiles réflexions

L'ÉTAT de droit dans le domaine de l'environnement, est-ce un objectif impossible ?

L'actualité amène à se pencher sur le rapport entre décisions de justice et institutions publiques, Etat ou collectivités territoriales.

Il est bien connu qu'en regard d'une décision de justice, les constructions publiques sont intangibles, c'est-à-dire intouchables (même si une évolution jurisprudentielle récente conduit à remettre en cause des ouvrages publics irréguliers présentant une faible utilité publique). Ceci conduit à des situations paradoxales, compte tenu des délais d'instruction d'un recours, car l'annulation de la décision d'autorisation de travaux peut être décidée alors que ceux-ci sont largement avancés, voir même terminés.

Il est donc aisé, pour les institutions publiques, sachant que le risque est nul, de faire peu de cas des procédures juridiques et même, dans certains cas, de ne pas tenir compte des décisions de justice.

Certes, il existe la procédure de référé-suspension, instruite dans le mois suivant, qui peut conduire à suspendre l'exécution de la décision administrative attaquée, donc sa réalisation sur le terrain. Pour que la décision soit positive, il faut qu'il y ait un caractère d'urgence et que le dossier, sur le fond, révèle une illégalité manifeste et évidente. En matière d'environnement, rares sont les décisions favorables, la condition d'urgence étant la plupart du temps écartée.

Il reste, lorsque le jugement est prononcé, qu'il doit être spontanément respecté par le pétitionnaire, à charge, pour le préfet, d'intervenir et de sanctionner dans le cas contraire. Mais en cette période où la décentralisation est gratifiée de toutes les vertus, il est parfois difficile au préfet "de faire le gendarme", tant les mauvaises volontés savent jouer de tous les moyens, en particulier politiques.

Pourquoi, dans ces conditions, les associations s'entêtent-elles à déposer des recours qui, en cas de succès, ont peu de chance d'être suivis d'effets ?

D'abord, parce qu'il n'est pas admissible que la force prime le droit, quel que soit le protagoniste.
Ensuite, parce qu'une loi non contrôlée devant un juge est une loi largement inappliquée, compte tenu de la nature humaine.
Enfin, parce qu'en persistant à vouloir promouvoir le respect de la réglementation en matière d'environnement, elles finiront par faire évoluer les mentalités.
Pari utopique ou ambitieux ? Notre choix est fait, il est ambitieux dans l'intérêt de la société.

Bulletins des associations

C'est-à-dire, N°21 – Septembre 2005. Journal de l'ARAM Basse-Normandie. Éditorial : intense activité de l'association. Énergies nouvelles : les moulins gagnent du crédit. Les journées des moulins : gros succès. Dimanche des Moulins, dans la vallée de la Vire : moulin l'Évêque, à Campeaux et moulin Neuf à Carville. Dimanche des Moulins de la Motte-Fouquet à Bagnoles-de-l'Orne. L'AG de la FFAM en Auvergne. Du restaurant du moulin de Champrepus à la Boulangerie de Jacky. La folle histoire du ragondin. Le Moulin de Saint-Georges-de-Roulley. Les amis du moulin de Louis : le moulin acheté par la ville de Roullours. La ferme miniature de Claude à Villers-Fossard : une vraie merveille. Moulins à Papiers de Vire : le tome II est paru. La chronique du P'tit Meunier : la réglementation sur les céréales, toujours l'intransigeance ; la perspective d'un « contingent touristique » s'éloigne.

L'Écho des Moulins N° 36 – 4^e trimestre 2005. Bulletin des Amis des Moulins du Finistère. Édito : le Président devient propriétaire d'un moulin. Décès de Michel PAUGAM du Moulin de Lezerazien. La fin du Moulin de Talarn, à Bohars. Moulin du Roch Arzano : une étude et des hésitations. Moulin du Pont : entre tradition et innovation. Le Moulin de Kercousquet a tourné pour le tsunami. Moulin de Kériolet : restauration prévue. La Fondation du Patrimoine : interview de Georges de Kerever, délégué départemental. Pollution : à Plomodiern, par le lisier ; 8 Km du Yar par la station d'épuration. Les brèves : 3500 visiteurs pour la Journée des Moulins. Les dictons. Les fêtes. Programme de visites : Moulin Rabat et Daoulas, moulins sur le Garo.

Moulins de la Sarthe – N° 59 – Octobre 2005. Bulletin des Amis des Moulins de la Sarthe. Nouvelles du trimestre : sécheresse, les randonneurs s'intéressent aux moulins. Le moulin de Chenillé-Changé. Le chanvre se fête au moulin de la Lande, à Vivoin. Bernay-en-Champagne : le moulin fête ses 23 ans. Moulin de la Bruère, à la Flèche : presque mille ans et une production originale, la glace. Moulin de Rotrou, à Vaas : fête du blé au pain. Moulin du Bourg, à Fillé : un nouveau départ. Le barrage cède, le meunier « craque ». Les barrages : faut-il les protéger ou les abandonner ? La rivière aménagée et le moulin à eau, gestion de paysages hérités. Banalité des moulins. Le Moulin de Resteau sur la Gée. Montrée et visite du moulin de Boizard, à Oizé. Le Moulin de Vernis en 1895. Moulins sarthois vendus comme bien nationaux (suite). Saint Martin, patron des meuniers.

La Lettre de nos Moulins N° 40 – Octobre 2005. ARAM Quercy. Éditorial de R. Agrech : utiliser au mieux nos compétences. Compte-rendu de la Journée des Moulins : 27 sites ouverts, baisse de la fréquentation. Compte-rendu du Conseil : changement de trésorier et secrétaire. Moulins de Laporte : Les Hermet, cordiers de père en fils, fabrication des cordes. Au moulin du Fau, à Maurs : 29 propriétaires de moulins étudient le contrat de rivière. Fête de la terre à Castelnaud-Monratier. Avec MdF, en Tarn et Garonne : l'artisanat à l'honneur. Nouvelles de la FFAM : les nouvelles fiches. Énergies renouvelables : Quercy Énergies organise des visites gratuites. Et les rubriques : « Vient de paraître », le dernier Boithias sur le Pays d'Arlane et « Lu dans la presse », les enfants visitent les moulins et le métier de meunier. Annonces.

Moulins d'Anjou N° 95 – 4^e trimestre 2005. Bulletin de l'A.M.A.

Le Petit Babillard n° - Octobre 2005. Bulletin des Amis des Moulins du Poitou. Le mot du Président : menaces sur les moulins, sécheresse, les énergies alternatives. Restauration des berges : la ripisylve. Visite au moulin de Churet : production d'électricité avec une roue à aubes. Crédit d'impôt dédié au développement durable : fiche FFAM. Moulins-pompes de Trilbadou... et Villers-les-Rigault : 400 000 m³ par jour avec des roues Sagebien. Fiche cuisine : Terrine au noix et aux herbes : appétissant. Jasez Moulins : poésie de Josette Chauvet. Une pancarte de l'association des Riverains de France : « RIVE NON LOUÉE ».